

Initiatives parlementaires

Non seulement nous devons construire une industrie plus forte pour contrer les problèmes créés par l'Accord de libre-échange, mais nous devons aller au-delà.

Si nous voulons être concurrentiels à l'échelle mondiale, nous devons devenir plus organisés et nous devons travailler de concert. Un organisme coopératif de commercialisation des minéraux pourrait, je pense, nous aider à trouver de nouveaux marchés pour les minéraux affinés et encouragerait la création d'usines d'affinage, nous permettant ainsi de parvenir à une utilisation plus rationnelle et plus efficace de nos ressources minérales sur le plan économique.

M. John A. MacDougall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je me réjouis de la possibilité d'intervenir ce soir à propos de la motion M-73 qui a trait à cette question fort importante. Je voudrais tout d'abord réexaminer les faits afin que nous puissions voir la question dans sa juste perspective.

Je ne nie pas que nous aurons d'importants défis à relever pour ce qui est d'élargir les marchés existants ou découvrir de nouveaux débouchés pour les minéraux et les métaux produits au Canada, mais je tiens simplement à rappeler que, depuis un certain temps déjà, les producteurs canadiens de minéraux et de métaux poursuivent leur activité dans un milieu axé sur l'exportation.

L'industrie d'extraction des minéraux et des métaux représente environ 3 p. 100 du produit intérieur brut du Canada, mais près de 20 p. 100 du total des marchandises exportées, ce qui est révélateur de la position particulière de cette industrie dans l'activité économique du Canada. Car, si le Canada est un producteur mondial de nombreux minéraux, fournissant 15 p. 100 de la production mondiale du zinc, 21 p. 100 de celle du nickel, 23 p. 100 de celle de la potasse, 31 p. 100 de celle de l'uranium et 18 p. 100 de celle des concentrés de titane, pour ne nommer que ceux-là, notre population relativement peu nombreuse constitue un marché limité pour ces produits que nous avons en si grandes quantités.

Il est donc naturel que nous prospectons au-delà de nos frontières pour trouver de nouveaux débouchés à la production de nos mines, de nos affineries et de nos fonderies. Par conséquent, le Canada exporte une forte proportion de sa production de certains minéraux et métaux—96 p. 100 pour le nickel, 93 p. 100 pour le cuivre, 87 p. 100 pour le zinc et 90 p. 100 pour la potasse. Ces exemples sont évidemment parmi les plus intéressants, certes, mais il demeure que l'ensemble du secteur minier est très axé sur l'exportation.

Ce n'est pas parce que le Canada exporte des quantités notables de ses minéraux qu'il n'affecte pas ses importantes richesses naturelles à la création d'activité économi-

que et d'emplois dans la transformation de nos ressources minérales. Comme je viens de le dire à propos des affineries et des fonderies, et comme mon collègue M. Johnson l'a signalé à la Chambre en octobre dernier durant l'examen d'une autre motion du député de Timmins—Chapleau, le Canada a une importante industrie de transformation et, dans le cas de certains produits, plus spécialement l'or, le nickel, le zinc, le cuivre et l'aluminium, cette industrie est de classe mondiale.

Cent pour cent du minerai de nickel produit au Canada est transformé chez nous en matte de nickel, dont les deux tiers sont en outre affinés au Canada. En 1987, environ 94 p. 100 de notre production d'or et 75 p. 100 de notre production de concentrés d'argent étaient transformées chez nous. Plus de 56 p. 100 des concentrés de cuivre et de zinc ont été élaborés au Canada. Nous avons une industrie d'aluminium qui n'utilise comme matière première que des bauxites et des alumines d'importation.

On a donc là un bon exemple d'élaboration au Canada qui s'est développée sans même puiser dans les réserves nationales de matières premières. Donc, il ne faudrait pas croire que le Canada exporte le gros de ses minéraux sous forme de minerais et de concentrés.

Les représentants de l'industrie canadienne des minéraux et des métaux et le gouvernement admettent que si l'on veut que ce secteur continue de jouer un rôle important dans l'économie canadienne et dans le développement économique de nos régions, il faut que nous soyons décidés à soutenir directement sur les marchés mondiaux la concurrence des producteurs de minéraux et de métaux les plus efficaces du monde. Voilà ce qui motive le gouvernement à continuer sous relâche à essayer de faire avancer la libéralisation des échanges dans le cadre des négociations commerciales multilatérales, ainsi que la mise en oeuvre de l'Accord du libre-échange canado-américain et la réforme fiscale.

La décennie 1990 va être marquée d'une abolition accélérée des obstacles de tous genres au commerce, et le secteur canadien des minéraux et des métaux dispose de l'expérience et de la compétence technique voulues pour profiter des occasions que cela va faire naître.

Pendant toute la première moitié des années 80, l'industrie canadienne des minéraux et des métaux a été soumise à des conditions difficiles dues à la réunion de plusieurs facteurs—capacités élevée et stocks importants à l'échelle mondiale, ralentissement majeur de l'activité économique, etc.—, ce qui a entraîné l'effondrement des cours des matières premières dans le monde. Cet ensemble de circonstances a fait beaucoup de victimes dans le monde, mais le secteur minier canadien a fort bien résisté à la tempête. Consciente de ce que le lobbying en faveur de mesures protectionnistes ne lui apporterait pas d'avantages à long terme, l'industrie s'est consacrée à